

Seine et Marne

République Française



Le Maire

## Mairie de Chaumes en Brie

**SEANCE PUBLIQUE DU  
CONSEIL MUNICIPAL du 29 septembre 2017  
EN MAIRIE - Salle du conseil à 20H00  
Articles L 2121-10 et L 2121-11 du C.G.C.T.**

**L'Ordre du jour de la séance est fixé de la manière suivante :**

1. Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) - Substitution de la Communauté de Commune Brie des Rivières et Châteaux

Fait à Chaumes-en-Brie, le 22 septembre 2017.

Le Maire

Jean-Paul GUYONNAUD